

COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

N° 7 - Juillet 2010

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solitaires
pour gagner
l'Avenir



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Le conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances 2010 ainsi qu'à votre famille avec une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent partir.

Cet Artresien me donne l'occasion de faire un point succinct sur les finances communales de l'année 2009 et vous

informer du budget 2010. Je me tiens personnellement à la disposition des administrés désirant plus de détails sur le passé et les prévisions futures concernant la vie financière de la commune.

Le 22 mars 2010, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte Administratif et le compte de gestion 2009 ainsi que le budget primitif 2010.

Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2009 s'élèvent à 529 185.32 € et les recettes à 582 106.42€ dégagant ainsi un résultat excédentaire de 52 921.10€ reversé à la section investissements.

Les dépenses d'investissements 2009 s'établissent à 179 795.78 € en dépenses et à 433 144.68€ en recettes ce qui représente un résultat excédentaire de 253 348.90€ reversé sur le budget 2010.

En ce qui concerne le budget primitif 2010 en fonctionnement les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 566 974 € et les recettes à 573 838.60€ soit un excédent de 6 864.60€. Pour le budget d'investissement 2010 il s'équilibre en dépenses à 1 028 932.05€ et en recettes au même montant grâce aux demandes de subventions en cours.

Enfin en ce qui concerne les incivilités et dégradations diverses, une légère amélioration est constatée et je m'en réjouis, cependant quelques problèmes de stationnement persistent rue du Marronnier. Je rappelle que le trottoir n'est pas un espace privé.

DURANT LE MOIS DE JUILLET, LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE SERA FERME L'APRES MIDI.

Sommaire

Éditorial	Page 1
La Fiscalité locale.....	Page 2
Tranquillité Voisins	Page 2
Travaux Église	Page 2
Infos communales	Page 3
Travaux Un été en Nord..	Page 4
Récompenses	Page 5
Run & Bike	Page 6
Fête de la musique	Page 7
Ecole de Musique	Page 7
Les Jonquilles La pêche..	Page 8
Bibliothèque.....	Page 8
Foot- Artres en liesse	Page 9
La chasse.....	Page 10
Couture, loisirs créatifs ...	Page 10
L'A.P.E.....	Page 11
ACLT Club Velo	Page 12
École la Rhonelle	Page 13
Fête Nationale	Page 14
Info Canicule	Page 15
Info Canicule	Page 16
Cyber-base	Page 16

LA FISCALITÉ LOCALE

Le village d'ARTRES, 1 069 habitants au dernier recensement est un village comme disent les spécialistes à faible potentiel fiscal.

Le produit des taxes locales : taxe d'habitation et taxes foncières sur le bâti et le non bâti est partagé entre trois bénéficiaires : la Commune, le Département et la Région et s'élève pour Artres à 80 851€ pour la taxe d'habitation, 78 865€ pour la taxe foncière sur le bâti et 20 512€ taxe foncière sur le non bâti soit un total de 180 228€ pour un total budgété de 573 838.60€ (31.4%). Les autres recettes provenant de l'Etat, Valenciennes Métropole, de divers organismes : EDF, GDF et de recettes diverses représentant plus des remboursements de frais : tickets de cantine, location salle des fêtes ... (5% du budget) que des recettes proprement dites. Ce qui signifie que tout désengagement de l'Etat va peser lourd sur les finances communales.

Quelques chiffres statistiques :

Taxe d'habitation : 392 rôles ont été émis en 2009. 65 rôles ne sont pas taxés pour faibles revenus, 238 rôles ont été émis pour un montant égal ou inférieur à 500€ et le reste supérieur à 500€ représentent 89 rôles soit 23% de la population.

Taxes foncières sur le bâti et le non bâti : 514 rôles ont été émis. 36 rôles ne sont pas recouverts car d'une valeur égale ou inférieure à 10€, 322 rôles font moins de 500€ et 156 rôles plus de 500€.

Enfin les taux d'imposition de ces taxes sont identiques à l'année précédente en ce qui concerne la Commune.

TRANQUILLITÉ VOISINS

La recrudescence des cambriolages dans la région devient inquiétante. Ceux-ci se produisent aussi bien pendant les vacances que lorsque les personnes sont au travail laissant leur domicile inoccupé.

Si vous remarquez des mouvements inhabituels chez un voisin ou un véhicule suspect dans la rue, surtout n'intervenez pas.

Téléphonez à la Gendarmerie au 03 27 22 55 00 qui est à l'écoute et enverra une patrouille.

La discrétion est assurée, Les Gendarmes n'ayant pas pour habitude de dévoiler leurs sources d'information.

TRAVAUX EGLISE

Depuis le 1^{er} juin 2010 les travaux du clocher de l'église ont commencé. Ils doivent durer jusqu'au début décembre de cette année.

L'échafaudage est installé et les ardoises sont enlevées et déjà une mauvaise surprise. La charpente du clocher qui paraissait saine vu de l'intérieur est complètement pourrie. Nous avons de la chance, car si nous n'avions pas débuté la réfection du clocher, celui-ci serait tombé au prochain coup de vent.



INFORMATIONS COMMUNALES

CIVILITE :

Les trottoirs sont des espaces publics.

Pour qu'ils restent accessibles aux piétons et aux voitures d'enfants, pensez à rentrer vos poubelles après le passage de NETREL qui collecte les déchets.

URBANISME:

POS

Une enquête publique aura lieu du 16 Août au 17 septembre 2010 pour la modification du POS (plan d'occupation des sols)

DDE

Soucieux de la qualité des missions du service public, les modalités d'accueil du public relatif aux demandes d'autorisation d'urbanisme sont modifiées pour éviter un temps d'attente parfois important. L'accueil se fera désormais sur rendez-vous à compter du **1er juin 2010 du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.**

Contact: *Délégation Territoriale du Valenciennois, service application du droit des sols: 10 boulevard Carpeaux 59322 Valenciennes cedex. tel. 0327227900*

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le **PCS** est en phase d'élaboration, pour le compléter, des informations sont nécessaires :

- Les habitants victimes de précédentes inondations sont priées de donner leurs coordonnées en mairie.
- Les personnes fragiles, âgées vivant à domicile ou isolées sont invitées à se faire connaître des services municipaux par le biais de leur représentant légal ou tiers (parent, voisin, médecin...) pour être recensées dans le cadre du dispositif **PLAN CANICULE**.

ANTENNE ORANGE

L'antenne orange installée sur le château d'eau est équipée d'une antenne de troisième génération (**3G**) pour offrir aux utilisateurs le meilleur confort d'utilisation.

Elle s'appuie sur la norme Universal Mobile Télécommunications System (UMTS) permettant des débits bien plus rapides qu'avec la génération précédente, le GSM.

L'ouverture du réseau 3G est souvent comparée à l'arrivée de l'ADSL pour l'Internet

Si vous avez des difficultés de connexion au réseau, il faut vérifier la compatibilité de votre téléphone.

TRAVAUX

RUE DE LA FONTAINE

Maintenant, elle porte bien son nom.....rue de la Fontaine.
Après les travaux qui y ont été effectués, la municipalité a fait installer une pompe à eau bien pratique pour l'arrosage des jardins.



RUE DU MARRONNIER ET PARKING DE LA MAIRIE

Soucieux d'embellir le village, des suspensions fleuries ont été posées sur les lampadaires de la rue du Marronnier et des plantations d'arbustes ont été réalisées le long du terrain de boules sur le parking de la mairie.



L'ECOLE NUMERIQUE RURALE

Le projet de l'école numérique rurale a vu le jour en avril.
La classe de Madame Lobina est équipée d'un tableau interactif et de 8 ordinateurs mobiles.
Le personnel enseignant a reçu une formation permettant l'utilisation de ce matériel.

REBOUCHAGE DES TROUS

Pendant la période estivale, nous procéderons au rebouchage des trous formés sur les trottoirs et dans les rues lors de l'hiver dernier.

L'ECOLE

Pour permettre de maîtriser les dépenses d'énergie et d'améliorer l'esthétique de l'école, les travaux de rénovation débutés l'an dernier se poursuivront en juillet.
Le reste des portes et fenêtres seront changés.

UN ÉTÉ EN NORD

Cette année, le département du Nord a reconduit l'opération : **UN ÉTÉ EN NORD**.
Cette initiative départementale permet aux collégiens de bénéficier **gratuitement** de séjours d'une durée de 5 jours et 4 nuits sur un site touristique du département.

Deux jeunes Artrésiens auront l'occasion de découvrir « **VAL JOLY** » du 16 au 20 août et d'y pratiquer des activités sportives, de loisirs, de découverte du patrimoine départemental.



AUGUSTE DELBOVE A ÉTÉ PROMU OFFICIER DU MÉRITE

La municipalité arrésienne, représentée par les adjoints Daniel Coquelle et Marcel Santer, ainsi que le député Patrick Roy avaient invité Auguste Delbove (et sa famille) afin de le décorer de la médaille d'officier du Mérite agricole.

Né le 25 mars 1921 à Aulnoy-lez-Valenciennes, d'une famille de cultivateurs quérénaingeois, Auguste Delbove a commencé à travailler avec son père dès l'âge de 12 ans, juste après avoir obtenu son certificat d'études primaires. Après les difficultés de la guerre, il a épousé en 1943, Marie Marchand, fille d'agriculteurs d'Artres. Pendant dix-huit ans, durant lesquels naîtront trois enfants (Marie-Jeanne, Jean-Pierre et Christiane), il a travaillé en qualité d'ouvrier agricole avec ses beaux-parents avant de reprendre la ferme qu'il dirigera jusqu'en 1986, année de sa retraite après cinquante-trois années de dur labeur.



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

C'est avec une vive émotion que nous avons remis à Monsieur Eugène BERNARD le diplôme d'ancien combattant de la guerre 39-45 ainsi que la médaille et le diplôme d'honneur à Monsieur Guy BERNARD en remerciement de sa fidélité pour ses années de porte-drapeau.

Nous invitons les enfants de l'école ainsi que les adultes, le 14 juillet prochain au Monument aux Morts afin de participer à cette manifestation pour la reconnaissance de la Nation.

Le président, René BARA



Eugène BERNARD



Guy BERNARD

2ÈME RUN & BIKE : SUCCÈS RENOUVELÉ



Le 16 mai 2010, un rendez-vous avait été pris avec le soleil pour accompagner la deuxième édition de la **BOUCLE ARTRESIENNE**, épreuve de Run & BIKE à laquelle est venue s'ajouter la **CH'TI BOUCLE** réservée aux enfants-parents. Cette manifestation organisée par Carpe Diem et la municipalité a remporté un franc succès.

162 participants soit **82** duos ont parcouru 13 ou 18 km (BOUCLE ARTRESIENNE) en empruntant les chemins de terre et routes pavées de la campagne environnante qui n'a pas fini de nous ravir.

19 équipes (**38** bambins et parents) se sont élancées sur un circuit de 900 m et à l'arrivée, c'était un réel plaisir de voir les mines réjouies des enfants qui avaient disputé leur première épreuve sportive. Certains même avaient enfourché un vélo muni de roulettes.

Après l'épreuve, chaque participant a reçu un cadeau, a pu se sustenter et c'est dans une ambiance conviviale que les récompenses furent remises aux premières équipes, aux premiers duos mixte, féminin ainsi qu'aux plus jeunes et moins jeunes.



Un grand merci à **TOUS LES BENEVOLES** venus à la rescousse pour permettre la réussite de cette matinée. Un grand merci aussi aux **SPONSORS** artrésiens et extérieurs qui ont participé au bon déroulement du Run & Bike.



FÊTE DE LA MUSIQUE



Fête de la
MUSIQUE

de la Musique et des feux de la Saint-Jean au château des Boîtes le vendredi 16 juin.



Pour se réchauffer, aucun problème, il suffisait de danser et de se laisser emporter par le récital de " **VIS TON REVE** " ou même encore de s'approcher du feu allumé à la nuit tombante et de s'élaner dans de folles farandoles.



ÉCOLE DE MUSIQUE « SOCIÉTÉ L'AVENIR »

Une année scolaire très réussie de l'École de Musique est en train de se terminer. L'école de musique a dispensé des cours en formation musicale (éveil, solfège), d'instruments en individuel (piano, flûte traversière, guitare, guitare électrique basse, batterie, violon) et de pratiques musicales collectives (percussion, chorale). Le nombre d'élèves a sensiblement augmenté pour passer de 34 l'année dernière à 45 cette année.

L'enthousiasme des élèves et l'engagement des professeurs ont pu être appréciés lors de l'audition de fin d'année du 12 juin 2010 qui était suivie d'un pot de l'amitié. Parmi les autres activités de l'école de musique, on trouve une présentation d'instruments à l'école primaire, le chant de « La Marseillaise » au monument aux morts, un concert par le président de l'école de musique à l'occasion du Téléthon, le concert de Noël par les enseignants et le président de l'école, un concert au foyer de vie « Les Boîtes », de même que l'animation d'un stand lors de la brocante à Artres et la participation à la fête de l'école « la Rhône ».

Dès maintenant il est possible de se préinscrire pour les cours de l'année prochaine (par email ou par téléphone).



Contact et informations :

- Tel : 03 27 51 19 25 (journée)
- email : Felix.Ali-Mehmeti@univ-valenciennes.fr
- <http://www.univ-valenciennes.fr/lamav/Ali-Mehmeti/Brochure-Avenir.pdf>

CLUB INTER-AGES : LES JONQUILLES

Tous les membres du club remercient les personnes présentes lors de notre sortie à NEUVILLY (50) ainsi qu'à notre repas de famille (65) du 8 juin dernier. Sachez que ce repas préparé par nos soins et animé par FRANCIS était au profit des mamans et des papas. Cependant, à notre grand regret, nous déplorons beaucoup trop d'absences des habitants de la commune. Je veux relativiser les choses; le club se porte bien mais c'est toujours facile de faire après des constats mais anticiper est moins évident.

Nous préparons notre repas de la rentrée le 7 septembre. Vous êtes les bienvenus.

Le président: **Jean-Marie STEVENS**

DEUX INITIATIVES A LA SOCIETE DE PECHE

1 - Initiation à la pêche en rivière pour les écoliers. Ils ont pris part à une séance originale de travaux pratiques invités par la société locale, se sont rendus en bordure de l'eau. Chaque enfant guidé par des bénévoles de l'association a pu, à l'issue de cette journée exhiber fièrement les prises effectuées.

2- Une cinquantaine de pêcheurs ont répondu à l'invitation du vice-président Yvon Joigneaux de la société " LA TRUITE ARTRIENNE ". L'association a reconduit la fête de la pêche qui fait le plaisir des pêcheurs depuis plusieurs années dans un cadre



champêtre, au bord de l'eau.

Ce sont 150kg de truites qui ont été déversées dans la Rhônelle. Diverse coupes et des lots ont été remis.

Barbecue et petite restauration étaient aussi au programme. Le bénéfice de cette journée sera dédié au rempoissonnement pour la prochaine saison.

Merci à tous ceux qui nous aident (bénévoles, sponsors, locataire du pré).

Donner, recevoir, partager, des vertus de notre société qui sont de toutes les époques.

Jean-Marie STEVENS

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La **Bibliothèque Municipale d'ARTRES** sera fermée à partir du 19 Juillet. Réouverture le Mardi 14 septembre.

S'il vous reste des livres, vous pouvez les rapporter à la Cyberbase.





C'est sous les meilleurs auspices et dans la bonne humeur que **L'AS ARTRES** préparait son 3ème tournoi (challenge **JARACZEWSKI** du nom d'un dirigeant fidèle et dévoué à son club trop tôt disparu).

Le vendredi précédant le tournoi, le ciel est tombé sur la tête du club: l'équipe fanion, évoluant en tête de classement en Promotion 1ère Division, après 2 montées successives de division est rétrogradée en 2ème division suite à faute administrative.

L'engagement étant pris avec les clubs participants, L'AS ARTRES a accueilli au stade Georges D'Haussy de nombreuses équipes de football les samedi 26 et 27 juin pour le 3è Challenge de Football Edouard JARACZEWSKI. Christian LERAT, maire d'Artres, et Jeanne PAMART trésorière du club, ont déposé une gerbe au pied de la stèle érigée en hommage d'Edouard JARACZEWSKI. M le maire a témoigné de son émotion en évoquant son implication dans la création de l'AS ARTRES comme dirigeant et du dévouement sans faille d'Edouard pour le club.



Le tournoi a connu un franc succès, d'autant plus que le beau temps a régné ces deux journées.

Les rencontres très disputées et à un excellent niveau, furent jouées dans un très bon état d'esprit. Après Villers-Pol et Wallers, cette année c'est l'équipe de BEUVRAGES qui s'est imposée en finale après l'épreuve des tirs au but sur le score de 4 à 3 face à une équipe de LOURCHES en pleine reconstruction et pleine d'avenir.

L'AS Artres, club organisateur, a terminé 6^{ème} secouée par cette décision du District Escaut de Football, qui est tombée comme un couperet.

Bénévoles et joueurs se sont donnés rendez-vous pour le prochain tournoi Edouard Jaraczewski, qui devrait fidéliser pendant de longues années les amoureux du ballon rond.

ECHOS D'ARTRES EN LIESSE

L'association Artres en Liesse prépare :

Un voyage au parc BELLEWARDE en Belgique qui aura lieu le dernier dimanche du mois d'août 2010 (prix aux environ de 25 € maximum)

Un loto "spécial cadeaux de Noël " en novembre.

Le marché de Noël qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2010 à la salle des fêtes du village.

En attendant, bonnes vacances à tous.

Claude MARTENS

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES

Suite à la réunion de tous les sociétaires avant l'ouverture de la saison 2009-2010, j'ai annoncé qu'à la fin de celle-ci je ne me représenterais pas en tant que président, ni en tant que membre du bureau et précisé que pendant un an j'aiderais la nouvelle équipe si elle le souhaitait. Je continuerai comme chasseur au sein de la société communale.

Afin que les choses soient claires et faire cesser les rumeurs, cette décision mûrement réfléchie a été prise pour des **raisons personnelles et manque de disponibilités**.

J'ai occupé ce poste à partir du 1^{er} mars 1998 et faisait également office de secrétaire, de trésorier et de piégeur, occasionnel depuis quelques années, car un sociétaire disponible assure cette fonction à temps complet.

Lorsque j'ai pris ces responsabilités, j'ai été aidé par l'ancien président et l'ancien secrétaire démissionnaires tous les deux.

Ce travail de 12 années a été un travail d'équipe et je remercie tous ceux qui y ont participé. Je remercie également la municipalité pour son aide financière par le versement d'une subvention à notre association.

Je souhaite une bonne continuation aux successeurs.

Jean-Marc Gilleron.

Suite à l'Assemblée Générale du 28 février 2010 à 10 heures au Centre Municipal d'Artres le nouveau bureau se compose de :

Pascal LUSSIEZ, Président, 3, rue derrière les haies 59269 Artres,
Jacques COLPIN, Secrétaire, 592, chemin de Goulsou 30120 Aveze,
Christian LAURENT, Trésorier, 91, rue Jean Jaurès 59300 Aulnoy-lez- Valenciennes,
Philippe BARDIAUX, 19, résidence Davout 59144 Jenlain,
Stéphane BOURGE, 329, rue de l'Égalité 59174 La Sentinelle,
Jean-Claude FROMONT, 24, rue du Marronnier 59269 Artres,
Jean-Luc GUILLEZ, 13, rue de Feleine 59300 Famars,
Xavier LAMBERT, 66, rue du 8 Mai 1945 59530 Le Quesnoy,
Jean-Paul MALIET, 44, rue de la Viéwarde 59269 Artres.

COUTURE ET LOISIRS CRÉATIFS

« **Couture et loisirs créatifs** », une association active.

Comme pour les années précédentes, les costumes pour la fête de l'école ont été réalisés par les membres de l'association.

Je tiens à remercier tous les adhérents pour leur présence et leur assiduité au cours de couture durant cette année.

Les cours reprendront en octobre 2010 de 14h30 à 16h30. VENEZ NOMBREUX

Bonne vacances à tous, la présidente Mme Jacqueline STIRBOIS.

QUOI DE NEUF À L'APE ?



Nous voici déjà au mois de juin, une année scolaire s'est écoulée....

L'APE tient à remercier toutes les personnes qui par leur aide financière et/ou leur participation active dans nos projets ont soutenu notre association tout au long de cette année scolaire.

Nous tenons également à remercier Madame Lobina et son équipe pédagogique ainsi que la municipalité d'Artres pour leur étroite collaboration.

Nous avons cette année mené différentes actions qui ont permis le financement des plusieurs projets :

<u>Période</u>	<u>Actions menées</u>	<u>Projets/achats réalisés</u>
Novembre 2009	La bourse aux jouets (participation au Téléthon).	Distribution des calendriers de l'Avent. Entrées pour un spectacle de marionnettes à Petite forêt pour les classes de maternelles.
Décembre 2009	La vente de chocolats la réalisation et la vente des jacinthes.	Goûter de St Nicolas, le goûter de Noël.
Février 2010		Achat d'une radio CD et d'une trampoline.
Mars 2010		La collecte de livres pour la bibliothèque de l'école.
Avril 2010	Panier garni.	Le spectacle offert aux enfants « La concierge de la rue Grognard ».
Mai 2010		Participation financière au voyage des châteaux de la Loire.
Juin 2010	Vente de cadeaux pour la fête des mères et pour la fête des pères, participation à l'animation de la fête de l'école.	Spectacle au théâtre de Lille « le petit Jacques » offert. Achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 en collaboration avec Madame Delbaëre (DDEN).

L'association des parents d'élèves d'Artres a pour but d'améliorer le quotidien à l'école de nos enfants au travers d'actions diverses et d'aide financière pour l'achat de matériel pédagogique. Alors, dès septembre 2010, venez rejoindre notre association et devenez membre par le biais d'une cotisation de 5 €/an. Pour remercier nos adhérents, nous avons proposé cette année des places gratuites pour le concert des « biskotos ».



Toute l'équipe de L'APE vous souhaite de bonnes vacances !!!

Spectacle « la concierge de la rue Grognard »

1an déjà.....

Pour un abonnement annuel de **5€**, vous pouvez participer à tous les ateliers de l'**ACLT**:

- atelier d'art floral animé par **Madame Thérèse Bara**.
- atelier loisirs (pétanque, ping-pong, jeux à l'ancienne) animé par **Marcel Santer**.
- atelier histoire locale (qui vient de s'ouvrir) animé par **Jean-Marie Richez**.

Dès à présent, reprenez sur votre agenda les dates du **13 et 14 novembre 2010** au cours desquelles, vous pourrez participer à un **tournoi de belote** organisé par des professionnels avec de nombreux lots à gagner, assister à une **animation "country"** avec restauration et autres manifestations ludiques et festives.



CYCLE RHÔNELLE ARTRESIEN

Voici quelques résultats très satisfaisants du **CYCLE RHONELLE ARTRESIEN VALENCIENNES METROPOLE**

BARAS ALEXIS 1 VICTOIRE + 2 PLACE D'HONNEUR
CARPENTIER ROMAIN 3 PLACE D'HONNEUR
CHOTEAU PASCAL 3 VICTOIRES 'FRANCE' + 16 VICTOIRES en BELGIQUE
DEBRUILLE MORGAN 3 VICTOIRES + 7 PLACES D'HONNEUR
FRANCOIS GERALD PODIUM 3eme CHAMPION DU NORD+ 5 PLACES D'HONNEUR
GODARD EDDY 3 VICTOIRES en CYCLO CROSS + 10 PLACE D'HONNEUR 1 TITRE DE CHAMPION DU NORD
GODIMUS FABIEN 1 VICTOIRE + 2 X 3eme PLACE + 10 PLACES D'HONNEUR
MONTAIS ARNAUD 10 PLACES D'HONNEUR
MURRUZZU AURELIEN 5 PLACES D'HONNEUR
VERMEULEN VALERIAN 7 VICTOIRES + 15 PLACES D'HONNEUR



Voilà quelques exemples de la prestation de nos coureurs depuis le mois de MAI 2010.

Et cela n'est pas fini !!!!

Philippe JASINSKI Président

Voyage du 31 mai au 2 juin : Châteaux de la Loire

A l'aube d'un matin de mai,
37 petits écoliers valise à la main
Voulurent goûter à l'Aventure

Chemin faisant
C'est en apercevant l'immense pont
Qu'ils se dirent :
« Non la Rhônelle n'est pas la Loire »

Comme elle est majestueuse !
Comme elle est belle avec
Ses bords de sable argenté
Avec ses châteaux qui
Se reflètent dans l'eau :
Blois, Amboise....

Le cœur rempli de joie
Ces petits villageois
N'oublieront pas de si tôt ce voyage.



Les classes de Mesdames Lobina (CM1-CM2) et Lemarquier (CE1-CE2)

fête de l'école

Sous un soleil de plomb, le 26 juin, la fête de l'école, a remporté, comme à l'accoutumée un réel succès.

Après la participation de l'école de musique "L'AVENIR", a eu lieu la traditionnelle distribution des récompenses pour les élèves partant au collège à la prochaine rentrée scolaire.

Danses et chants interprétés par les enfants ont ravivé des souvenirs de comédies musicales.

N'oublions pas de remercier l'équipe enseignante et les membres de l'APE pour leur investissement.



Mardi 13 juillet 2010

21h00 RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Rassemblement et Départ : Étang des sources

22h00 BAL PUBLIC
animé par : « DISCO AND LIGHT »

23h30 FEU D'ARTIFICE MUSICAL
« ÉLYSÉE SHOW »



Mercredi 14 juillet 2010

7h00 RÉVEIL EN FANFARE

10h30 CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

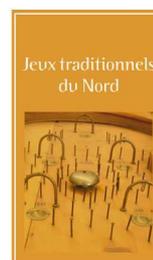
11h00 REMISE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL
Centre Communal

14h00 à 18h00

CONCOURS DE PETANQUE



JEUX TRADITIONNELS DU NORD



18h00 RECITAL DU GROUPE « VIS TON REVE »



SPECIAL CANICULE

Comment affronter la canicule ?

Protégez-vous de la chaleur

- . Évitez les sorties et les activités entre 12h et 16h.
- . Si vous devez sortir, restez à l'ombre, portez un chapeau, des vêtements légers, amples, de couleur claire et emmenez de l'eau.
- . Fermez les volets et les rideaux dans la journée et ouvrez-les la nuit.

Rafrâchissez-vous

- . Restez à l'intérieur dans les pièces les plus fraîches.
- . Prenez des douches ou bains dans la journée, utilisez un brumisateur ou humidifiez vos vêtements.

Buvez et continuez à manger

- . Buvez le plus possible même si vous n'avez pas soif
- . Ne consommez pas d'alcool
- . Mangez comme d'habitude

Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien

- . Si vous ressentez des symptômes inhabituels ou en cas de prise de médicaments.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

- . Demandez de l'aide si la chaleur vous met mal à l'aise (parent, voisin.....)
- . Informez-vous de la santé des personnes isolées ou fragiles.

Quels sont les risques ?

Risque de déshydrations, aggravation d'une maladie chronique ou coup de chaleur.

Quels sont les symptômes ?

Crampes musculaires (bras, jambes, ventres), épuisement, étourdissements, faiblesse, insomnie inhabituelle.

Que faire ?

Cessez toute activité, rafraîchissez-vous et reposez-vous dans un endroit frais, buvez, consultez un médecin si les symptômes s'aggravent ou durent.

LE COUP DE CHALEUR

Le corps ne contrôle plus sa température qui augmente.

Comment le reconnaître ?

Les repères : agressivité, peau chaude, rouge, sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif inhabituelle, confusion, convulsions, perte de connaissance.

Les personnes sensibles : les sportifs, les travailleurs manuels, les bébés, les personnes âgées, celles atteintes d'un handicap, d'une maladie chronique.

ATTENTION !

Une personne victime d'un coup de chaleur est en **danger de mort**.

Que faire ?

Appelez le 15, le 18 ou 112

En attendant, les secours, transportez la victime dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou mettez lui des linges humides et faites des courants d'air.

Communiqué de la préfecture du Nord

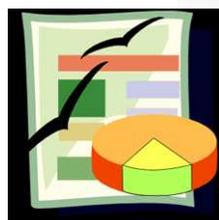
www.sante-sports.gouv.fr

08 00 06 66 66 : numéro gratuit ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h

CYBER BASE

Fabrice DANHIEZ, adjoint d'animation à la Cyber Base se tient à la disposition de toutes les Artrésienes et Artrésiens pour un accompagnement personnalisé.

Que vous soyez débutant ou que vous ayez besoin de vous perfectionner en informatique, je vous attends rue de la Fabrique pour mettre en place une formation individualisée ou participer à des ateliers (Utilisation de logiciels de traitements de textes et de tableurs, naviguer sur Internet, transfert de photos.....)



Informations :

Pour avoir accès à la cyber base, vous devez souscrire un abonnement.

Il vous en coûtera 10 euros à l'année si vous résidez à Artres, une réduction de 50% (soit 5 euros) est appliquée aux personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi et aux retraités.

Pour les personnes n'habitants pas Artres, l'abonnement annuel est de 15 euros.

Heures d'ouverture à partir du 14 juin 2010 :

Lundi de 17h à 19h

Mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 8h30 à 10h30

Coordonnées de la cyber base :

19 rue de la Fabrique

59269 Artres

 03.27.47.24.59

 cyberbase@artres.fr



